

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 4 (1954)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Histoire des institutions politiques de la France de 1789 à nos jours  
[J.-J. Chevallier]

**Autor:** Stelling-Michaud, S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quant aux Genevois, les secours en hommes ou en argent trouvés dans les cantons protestants, chez plusieurs des *Zugewandten* — Saint-Gall, Grisons, etc... — et même à Soleure, ainsi que la combourgeoisie que la brusque attaque du duc Charles-Emmanuel contre Genève en 1582 avait enfin décidé Zurich à conclure avec eux, leur avaient prouvé qu'en cas de danger c'est de leur solidarité avec les villes du Plateau suisse que dépendait avant tout le maintien de leur indépendance; en dépit de l'hostilité agressive que leur avaient manifestée les V Cantons, cette crise aboutit donc à rapprocher définitivement Genève du faisceau des Ligues suisses.

Deux ou trois négligences concernant des noms de personnes doivent être relevées. Un *Rudolf Gwalther* apparaît à la page 64 et plus loin sans que rien ne renseigne sur la fonction de ce personnage. A diverses reprises sont citées des appréciations d'un nommé *Grissach*, mais ce n'est qu'avec l'aide du D.H.B.S. qu'on découvre que ce nom germanique désigne un agent français qui s'appelait en fait Balthasar de Cressier. Enfin le vrai nom du «*Herr de Joinville*» de la page 84 était Charles de Jonvilliers; c'est du reste le même personnage qui avait déjà été présenté (page 64), sous son nom latin de *Jovillaeus*, comme un théologien, alors qu'il était un noble français réfugié à Genève qui servit occasionnellement de secrétaire à Calvin.

Lausanne

David Lasserre

J.-J. CHEVALLIER, *Histoire des institutions politiques de la France de 1789 à nos jours*, Dalloz, Paris 1952, 1 vol. in-8. 628 p. (Collection des *Etudes politiques, économiques et sociales, publiées sous le patronage de la Fondation nationale des Sciences politiques.*)

Dans cet excellent manuel, l'auteur étudie les institutions politiques de la France contemporaine dans la triple perspective du régime social, de l'idéologie des partis et de l'action des personnalités dirigeantes, en accordant une importance aussi grande au facteur individuel qu'au facteur collectif dans l'élaboration et l'évolution du régime post-révolutionnaire. L'interdépendance du social et du politique, qui est à la base des travaux de sociologie électorale, a déterminé le schéma que M. Chevallier applique à l'histoire constitutionnelle de la France, en analysant, pour chaque période, les changements survenus dans la société, dans le complexe politique et dans la structure gouvernementale.

S'inspirant de Taine et de Tocqueville, M. Chevallier excelle à définir l'esprit d'une époque et d'un régime tout autant qu'à suivre le cheminement des idées-force à travers les générations. Or, l'histoire constitutionnelle de la France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, n'est rien d'autre que l'histoire du dualisme né de la scission entre l'ancien régime et la Révolution française. Reprenant à Ferrero la théorie de la légitimité, qu'il étend à toute la période postérieure

à 1789, l'auteur retrace le conflit entre la légitimité révolutionnaire, c'est-à-dire la souveraineté populaire, et la légitimité monarchique, c'est-à-dire le droit divin et l'absolutisme.

Ce fut d'abord, à l'origine, l'opposition entre *aristocrates* et *patriotes*, puis entre adversaires et partisans de la constitution civile du clergé; après 1815, ce furent les «deux peuples» dont parlait Louis XVIII, les *ultras* et les libéraux; la révolution avortée de 1848 tourna en scission entre le parti de «l'ordre» et le parti révolutionnaire, pour le plus grand avantage de Louis-Napoléon Bonaparte; les deux tendances allaient se heurter, en 1877, à propos de la question cléricale, tandis que l'affaire Dreyfus devait élargir le fossé entre les deux esprits, les deux sociétés, les «deux jeunesses» comme disait Waldeck-Rousseau, mettant en péril l'unité morale de la France. Cette hostilité permanente entre les héritiers de la Révolution et les contre-révolutionnaires demeurera le fondement caché de la vie politique de la France (Seignobos).

Aussi l'histoire de la III<sup>e</sup> République, de 1870 à 1914, est-elle l'histoire d'un compromis entre ces deux tendances — la gauche et la droite —, compromis sans cesse remis en question, au moment des crises qui faillirent, à plus d'une reprise, en ébranler les assises. Ce compromis, sur lequel était fondée la République, allait subir les contrecoups des grandes guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle, appelées «hyperboliques» par Ferrero et «guerres en chaîne» par R. Aron.

De 1914 à 1940, la III<sup>e</sup> République fut secouée par des crises graves, telles que les journées de février 1934, d'où devait sortir, en 1936, le Front populaire qui marqua le triomphe de la tendance démocratique-égalitaire sur la tendance conservatrice-hiérarchique. Après la dislocation du Front populaire et le coup de barre à droite de Daladier, la III<sup>e</sup> République fut mise en sommeil pendant la seconde guerre mondiale et disparut officiellement en 1945, et avec elle la Constitution de 1875 qui, selon le mot de Donnedieu de Vabres, mourut deux fois, en 1940, parce qu'elle était trop démocratique, et en 1945, parce qu'elle ne l'était pas assez. Sur la IV<sup>e</sup> République, dont il décrit la naissance et le caractère, M. Chevallier se garde prudemment de porter un jugement.

L'auteur montre avec beaucoup de pertinence que le drame de la France a été, après la Révolution, de n'avoir pas trouvé le gouvernement qui fût en harmonie avec les conquêtes morales, sociales et politiques de la Révolution. Depuis 1789, la France a été un «laboratoire politique», où se sont déroulées sans cesse de nouvelles «expériences constitutionnelles», ce qui a eu pour conséquence de provoquer deux attitudes divergentes de l'esprit et du sentiment français à l'égard de la chose publique: scepticisme et indifférence chez le plus grand nombre, et, chez une minorité, une ardente foi républicaine, jacobine, selon l'esprit de la Déclaration de 1789 et de la Constitution de 1793, foi qui se muera en anticatholicisme vers la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles.

Cette impuissance à trouver un équilibre gouvernemental, qui distingue

essentiellement l'histoire de France de celle de l'Angleterre, a marqué — telle est du moins la thèse de M. Chevallier — l'échec de la Révolution sur le plan politique et constitutionnel. En revanche, la Révolution a réussi sur un plan supérieur, en établissant en France — et dans ce domaine l'action de Napoléon fut déterminante — un nouveau système d'institutions administratives, judiciaires, ecclésiastiques, civiles et sociales, qui forment le *régime moderne*, solidement enraciné dans les mœurs et dans les esprits, et dont on ne saurait s'imaginer aujourd'hui qu'il pût être différent.

Genève

S. Stelling-Michaud

FRANÇOIS RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève, de la Restauration à la suppression du budget des cultes (31 décembre 1813 à 30 juin 1907)*. Genève, Alexandre Jullien, 1953. 2 volumes de 410 et 502 pages, in 8°.

L'auteur de cette œuvre monumentale n'a pas eu le temps de la voir paraître. Il a été enlevé par la maladie en pleine force intellectuelle, après avoir corrigé les épreuves du premier volume et préparé le manuscrit du second. Son éditeur, sa famille et quelques amis ont tenu à assurer la publication du tout.

François Ruchon, bien connu comme historien littéraire et par d'autres activités professionnelles et politiques, a consacré vingt ans d'une existence extrêmement laborieuse à ses recherches relatives à l'histoire politique de Genève, ou, pour préciser, à l'histoire de la politique genevoise du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Sans négliger les travaux antérieurs, du reste fragmentaires, il est retourné aux sources, sources imprimées — soit pièces officielles, mémoires, journaux, brochures —, et sources manuscrites, tirées des archives publiques et privées. Cette documentation est considérable. On ne peut que s'incliner devant l'effort de l'auteur pour être exactement informé et ses explorations des fonds qui lui étaient accessibles sont de tous points remarquables. L'avenir révélera, peut-être, des correspondances, des journaux inédits. Mais à l'heure actuelle, on ne voit pas très bien quelles découvertes il reste à faire.

Mêlé à la vie publique genevoise, François Ruchon s'est affranchi de tout parti pris. Ses convictions politiques sont celles d'un citoyen très attaché à sa patrie, comme à la démocratie, et de sympathies radicales. Il ne renonce pas à donner son opinion et à porter des jugements sur les événements et sur les hommes. Mais il le fait avec un réel souci d'équité et ses appréciations sont toujours motivées. Il nous laisse donc une œuvre historique de haute valeur et qui, de longtemps ne sera pas dépassée, même si, sur certains points, elle ouvre d'utiles discussions.

En plus des études portant sur des époques plus limitées, on ne possédait jusqu'ici qu'un livre récent qui traitât d'un sujet analogue. C'est *L'avènement*